

Le label « Cité éducative » a été renouvelé

Pourquoi ? Comment ?

C'est quoi la Cité Éducative ?

Hérouville-Saint-Clair a vu son label « Cité éducative » être renouvelé en ce mois de mai.

Piloté par l'État (ANCT et DGESCO), ce dispositif booste les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans. À Hérouville, il concerne 2 000 élèves.

Le financement du dispositif, fléché quartiers prioritaires (QPV) (6 à Hérouville, parmi les 1 300 en France), est stable, une chance dans le contexte budgétaire national. Le budget s'élève à 500 000 € par an.

Quels sont les objectifs ?

Selon Stéphane Sinagoga, secrétaire général de la préfecture : « **Le dispositif réduit les inégalités sociales, pour que tout le monde ait les mêmes chances.** » Concrètement, le label finance les alliances éducatives entre les différents acteurs. Par exemple, les vacances apprenantes, le soutien scolaire, la création d'un poste de référente du Programme de réussite éducative, les projets artistiques et théâtraux, le soutien à la parentalité, la lutte contre le décrochage scolaire ou encore la mise en place d'un Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) par classe de maternelle.

Comment s'obtient-il ?

La ville qui souhaite l'obtenir doit comporter des QPV et déposer un dossier d'obtention, qui suppose la présentation des actions, moyens et indicateurs envisagés pour répondre à trois objectifs principaux : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles. Hérouville l'a obtenu en 2019 ; au lancement du label. Le collège Varignon joue un rôle pivot dans le dispositif national.



Le label « Cité éducative » a été renouvelé pour Hérouville. Ouest-France